

TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

BARONNIE DE DONZY – GRANDS FIEFS ASSOCIÉS

COMTÉ DE GIEN



Le comté de Gien est de création ancienne, et un château existe depuis l'époque carolingienne sur ce promontoire qui domine la Loire. Le château actuel (XVème siècle) est l'œuvre d'Anne de Beaujeu, régente de France, dont Gien fut une des résidences favorites.

Gien fut disputé par les barons de Donzy aux comtes de Nevers, qui en étaient détenteurs dès l'an mil, mais au moment de l'union de ces deux grands fiefs, le comté de Gien fut repris par le Roi Philippe-Auguste. Il fut dès lors donné en apanage à différents princes capétiens.

En 1620 il fut vendu au Chancelier Séguier, et passa successivement aux héritiers de ses deux filles. Mais il fut revendu en 1736 aux Feydeau, conseillers d'Etat et Intendants, qui le conservèrent au-delà même de la Révolution.

Suite des comtes de Gien

1/ Etienne de VERMANDOIS (v. 1000)

(fils d'Herbert III, comte carolingien de Troyes et de Vermandois)

.....

2/ Les comtes de NEVERS (*voir cette notice*) depuis Landry

.....

3/ Geoffroy IV, baron de DONZY (+1158) (*voir cette notice*)

Sgr de St-Aignan, Chatel-Censoir et Cosne, comte de Gien. Après la victoire d'Hugues le Manceau, un aventurier qui s'était emparé de Cosne, il épousa sa fille, et **apporta son soutien à l'évêque d'Auxerre, pour défendre ses droits. Il en obtint le comté de Gien et la seigneurie de Cosne**, que lui disputa très vite le comte de Nevers. Une médiation royale échoua et finalement un duel fut organisé à Etampes dont Geoffroy sortit vainqueur : il conserva Gien.

D'où :

- **Alix, ctesse héritière de Gien X Etienne, cte de Sancerre**
- **Hervé III, qui suit**

4/ Hervé III « Goeth », baron de DONZY (+1187), fut déclaré comte de Gien par ordre du Roi qui refusa le legs de ce comté fait à sa sœur Alix, contraire au droit en vigueur.

Il avait épousé **Mathilde**, dame héritière du Perche-Gouët, et ils eurent de nombreux enfants, dont **Guillaume** et **Philippe**, successivement barons de Donzy et comtes de Gien, avant leur frère **Hervé IV**.

5/ Hervé IV, baron de DONZY (1175-1222) fut à son tour comte de Gien, sgr de Cosne, Chatel-Censoir, St-Aignan, le Perche-Goeth, et Vierzon, puis comte de Nevers, Auxerre et de Tonnerre par alliance.

Il avait épousé **Mahaut de COURTENAY (1188-1250)**, comtesse héritière de Nevers, Auxerre et Tonnerre, fille de Pierre et d'Agnès de Nevers.

1199, Philippe Auguste reprit Gien à l'issue du conflit qui avait opposé Hervé au capétien Pierre de Courtenay et qui se terminait par ce mariage, et rattacha le comté au domaine royal.

1307 - don à Louis d'Evreux, son frère, par Philippe Le Bel

1/ Louis de FRANCE, cte d'Evreux, Etampes, sgr de Beaumont-le-Roger et Gien (1276-1319)



X Marguerite d'ARTOIS, dame de Brie-Comte-Robert (*fille de Philippe Ier d'Artois et Blanche de Dreux*)

2/ Charles d'EVREUX, cte d'Etampes et de Gien, sgr de Courpalet (1305-1336)

À sa mort, il laisse le comté de Gien et Courpalet (qui en dépendait) à son fils Louis, lequel en 1362 en fit don lui-même à son frère utérin, Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen.

Courpalet (ou Courpalais) :

Hameau situé à deux petites lieues de Lorris, paroisse de Montereau. Plusieurs étangs donnent naissance à la rigole de Courpalet qui va se déverser dans le canal d'Orléans sur le territoire de Coudroy. Après avoir fait partie, de 1239 à 1254, du douaire de Blanche de Castille, cette terre fut donnée à Eudes de Lorris en 1256 par Saint-Louis sous l'hommage de la couronne, avec droit de chasse dans la garenne de Lorris, droits de terrage, panage, pâturage dans la garde de Chaumontois, usage dans les climats de Montdebrenne et de Courcambon.

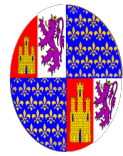
En mars 1281, Philippe III confirma à Etienne de Lorris, neveu d'Eudes, évêque de Bayeux, tous les droits accordés précédemment à son oncle.

En 1298, Robert, chevalier, et Jeanne sa femme, sont en possession de Courpalet. Ils partagent alors des droits de vassalité avec la dame de La Motte d'Auvilliers sur les dîmes et terres de Dampierre-en-Burly et rendent hommage à l'évêque d'Orléans à qui appartenait ce fief. Nous ne savons s'ils étaient les héritiers d'Etienne de Lorris pour Courpalet ou s'ils l'ont acquis de leurs propres deniers.

Trente ans plus tard, ce domaine était entre les mains du comte d'Etampes, Charles d'Evreux.

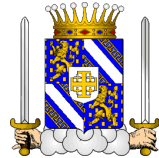
Les mêmes droits que précédemment et donations ont été renouvelés en faveur des chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges qui demeurèrent en possession de Courpalet jusqu'à la Révolution.

X 1335 **Marie d'ESPAGNE, dite « de la Cerda »**, infante d'Espagne (*filles de Fernando, lui-même petit-fils d'Alphonse X de Castille, et de Juana Nunez de Lara*)



3/ Louis d'ETAMPES, cte d'Etampes et de Gien, sgr de Courpalet

X **Jeanne de BRIENNE**, dame de Château-Chinon et Trucy-l'Orgueilleux (*filles de Raoul, cte d'Eu et de Guînes, Connétable de France, et de Jeanne de Mello*)
(Voir notice Vergers), sp



1381 – Cession à Louis de France, duc d'Anjou

4/ Louis de FRANCE, duc d'Anjou, roi de Naples, de Jérusalem, de Sicile, comte de Provence, Régent de France (1339-1384)



X 1360 **Marie de CHATILLON-ST-POL-BLOIS** (*filles de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre*)

1385 – Cession par sa veuve à Jean de France, duc de Berry

5/ Jean de FRANCE, duc de Berry (1340-1416)

Cte de Poitiers, Duc d'Auvergne, Gouverneur de Languedoc (*fils de Jean II le Bon et Bonne de Luxembourg*)



1388 - Revente à Philippe le Hardi

6/ Philippe le Hardi, duc de BOURGOGNE (+1404), cte de Nevers, cte de Gien

7/ Jean-sans-Peur, duc de BOURGOGNE (1371-1419), cte de Nevers, cte de Gien

Gien retourne au domaine royal, puis est donné en dot à la fille du duc Jean-sans-Peur, qui épouse le Connétable de Richemont (1426).

8/ Marguerite de BOURGOGNE, dotée du comté de Gien et de Montargis (1393-1441)

X **Arthur III de BRETAGNE**, cte de Richmond, puis duc (1393-1458), Comte de Montfort, Dreux et Etampes, Gouverneur de Normandie, **Connétable de France**



Né le 24 août 1393 au château de Suscinio, Arthur ou Artus est le **deuxième fils de Jean IV (1399), duc de Bretagne, et de Jeanne, infante de Navarre**, sa troisième épouse. Celle-ci épousa en secondes noces Henri IV d'Angleterre. Arthur reçut de celui-ci le comté de Richmond (Yorkshire).

Il épousa en 1423 **Marguerite de Bourgogne (1442), duchesse de Guyenne, fille de Jean sans Peur**. Il était ainsi le vassal du roi d'Angleterre et le beau-frère du duc de Bourgogne, ainsi que du régent Bedford qui avait épousé Anne de Bourgogne. Mais il fut néanmoins un partisan ardent du roi de France. Il se remaria en 1442 avec Jeanne d'Albret (1444), comtesse de Dreux, et en 1445 avec Catherine de Luxembourg (1492).

Blessé à Azincourt, Richemont en conservera le surnom de «*balafré*». Fait prisonnier, il demeura en Angleterre auprès de sa mère jusqu'en 1420. Le régent Bedford lui donna le titre de duc de Touraine et les comtés de Montfort et d'Ivry. En 1423 il fait partie de l'ambassade bretonne chargée de négocier un projet de traité entre la Bretagne, la Bourgogne et la France.

En 1424, il rejoignit le parti de Charles VII qui le fait gouverneur du Berry puis **connétable de France**, le 7 mars 1425. Cette nomination est faite à l'insistance de Yolande d'Aragon, belle-mère du roi qui, lui, n'apprécie guère Richemont. Ennemi intime du favori du roi, La Trémoille, Arthur de Bretagne tombe rapidement en disgrâce.

En 1429, il décide de sortir de l'exil pour venir au secours d'Orléans avec une armée d'environ 3000 Bretons. Il ne put rejoindre l'armée royale qu'après la levée du siège. À Jeanne d'Arc il dit : *«Jeanne, on m'a dit que vous me vouliez combattre. Je ne sais si vous êtes de par Dieu ou non. Si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains en rien car Dieu sait mon bon vouloir. Si vous êtes de par le Diable, je vous crains encore moins.»* Et la Pucelle répondit : *«Beau connétable, vous n'êtes pas venu de par moi, mais parce que vous êtes venu, vous serez le bienvenu.»* Le connétable participa activement à la bataille de Patay, le 18 juin 1429. Malgré l'insistance de Jeanne, la rancune royale l'écarta de la cérémonie du sacre où il est remplacé dans ses fonctions par Charles d'Albret.

Richemont revient en faveur après la disgrâce de La Trémoille en 1433. Dès lors, il fut l'un des meilleurs soutiens de Charles VII, se montrant d'une redoutable efficacité à la tête de l'armée. Il lutta fermement contre la Praguerie et contre les «*écorceurs*», faisant régner une discipline inflexible dans l'armée.

Le 17 avril 1436, il entre victorieusement dans Paris en compagnie de Jean Villiers de L'Isle-Adam. Paris est pris, en fait, sans coup férir car les Parisiens s'étaient finalement insurgés contre les Anglais. De 1437 à 1439, il reprend différentes places d'Ile-de-France, telles que Malesherbes, Château-Landon, Montereau, Meaux et Nemours. Assisté des meilleurs capitaines, comme Dunois, Clermont, Chabannes, etc., il entreprend la reconquête de la Normandie. Le 15 avril 1450, il est vainqueur à Formigny.

Après la mort de Jean V en 1442 et de ses deux fils, François en 1452 et Pierre en 1457, Arthur de Richemont devint duc de Bretagne en 1457 sous le nom d'Artus III. Il fit son entrée triomphale à Rennes, le 29 octobre. Il mourut à Nantes

l'année suivante.

1430 - Richemont, en disgrâce, est dépouillé du comté de Gien, donné à Dunois par Charles VII

9/ Jean d'ORLEANS, Cte de DUNOIS (1402-1468)

Cte de Longueville, Grand-Chambellan de France, Compagnon de Jeanne d'Arc



Né le 18 avril 1403, Jean, Bâtard d'Orléans, est le **fils naturel de Louis, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien**. Celle-ci est l'épouse, depuis 1389, d'Aubert Le Flamenc, seigneur de Cany et de Varennes, conseiller et chambellan du duc Charles d'Orléans. Le Bâtard est élevé en compagnie du futur Charles VII, pendant une dizaine d'années.

En 1422, il épouse Marie, fille de Jean Louvet (v. 1370-1440), président du Parlement de Provence et l'un des favoris du dauphin. En 1440, il se remaria avec Marie d'Harcourt (1420-1484). Le couple aura quatre enfants, dont le deuxième, François (1447-1491), sera la souche des comtes puis ducs de Longueville.

Chambellan du dauphin et régent, le Bâtard d'Orléans est fait seigneur de Valbonnais en Dauphiné en 1421, comte de Mortain en Normandie en 1424 et comte de Porcien en Réthelois en 1428. Il est nommé lieutenant-général du duc d'Orléans pendant la captivité de celui-ci, étant le seul représentant mâle de la famille sur le territoire français.

Le Bâtard d'Orléans avait levé le 5 septembre 1427 le siège de la ville de Montargis. L'année suivante, c'est donc tout naturellement qu'il fut chargé de la défense d'Orléans où il arriva le 25 octobre 1428. Il accueillit Jeanne d'Arc devant Orléans, le 29 avril 1429. Il sera ensuite de tous les combats au côté de la Pucelle qu'il accompagnera jusqu'à Paris.

Entre Jeanne la Pucelle et Jean le Bâtard d'Orléans, il ne semble pas qu'il y ait eu les mêmes relations qu'entre l'héroïne et Jean d'Alençon, son "gentil duc". Il n'y eut pas de la part du futur Dunois l'idolâtrie que semble avoir eu pour Jeanne le baron de Rais qu'elle appelait familièrement Gilles. Pour Jeanne d'Arc, Jean d'Orléans était simplement le "Bâtard". Il faut dire que celui-ci arborait à l'époque ce surnom fièrement, comme une bannière ; c'était son titre de gloire, plus que ses comtés de Mortain et de Porcien. Il était le Bâtard avec un B majuscule comme le P de la Pucelle.

Un instant de faiblesse fit participer le Bâtard d'Orléans à la Praguerie mais il resta finalement d'une fidélité absolue à Charles VII. Il devint grand chambellan du roi à la disgrâce de La Trémoille. Sa brillante conduite à la tête des armées le

fit couvrir d'honneurs, le roi lui donnant le titre de "Restaurateur de la Patrie".

En 1431, il participa à la campagne de Normandie et prit part à la libération de Paris en avril 1436. En récompense de sa conduite, Jean d'Orléans reçut en 1439 le comté de Dunois, dont le nom l'immortalisera, et en 1443 le riche comté de Longueville. A la rupture de la trêve de Tours, en 1448, le comte de Dunois reprit sa glorieuse carrière militaire : il enleva Le Mans, entreprit la reconquête de la Normandie en juillet 1449, entra victorieux dans Rouen le 19 octobre 1449 et , le 15 avril 1450, il remporta, avec Richemont et Clermont, la victoire de Formigny. Puis il se retourna vers la Guyenne. Tout s'acheva après la bataille de Castillon le 17 juillet 1453.

Le comte de Dunois mourut le 23 novembre 1468 au château de l'Haÿ-les-Roses. Il fut inhumé en la basilique Notre-Dame de Cléry où le rejoindra le corps de Louis XI qu'il servit avec autant de dévouement qu'il avait servi Charles VII.

1462 – Don en dot par le roi Louis XI à sa fille Anne.

10/ Anne de FRANCE, dite « de BEAUJEU » (1461-1522) Régente de France (1483-1591) pendant la minorité de Charles VIII

X 1474 Pierre de BOURBON, sgr de Beaujeu (1439-1503), Duc de Bourbon, d'Auvergne, Cte de La Marche et de Gien (*fils de Charles Ier et Agnès de Bourgogne*)



En 1481, Anne prend possession de son comté de Gien. Elle en fait l'une de ses résidences principales. De 1483 à 1491, elle est régente du Royaume, son frère, le futur Charles VIII étant mineur. Sous son autorité, la ville s'embellit : **le château est reconstruit dans le style Renaissance – mais sans les influences italiennes qui marqueront ensuite le Val de Loire – entre 1494 et 1500**, le pont est en partie reconstruit, l'enceinte fortifiée est restaurée et agrandie, l'église collégiale Saint-Étienne est reconstruite, le couvent des Minimes est fondé. Gien

se pare de beaux hôtels.



11/ Suzanne de BOURBON (1491-1521) Duchesse héritière de Bourbon, d'Auvergne, Ctesse de Clermont, La Marche et Gien

X **Charles III de BOURBON-MONTPENSIER**, Pce de Dombes, **Connétable de France** (1490-1527), sp. Viable



Charles III de Bourbon, fut comte de Montpensier, de Clermont et Dauphin d'Auvergne de 1501 à 1523 puis duc de Bourbon, d'Auvergne, comte de Forez, de la Marche et sire de Beaujeu de 1505 à 1521. Il fut également connétable de France de 1515 à 1521. On le nomme également le connétable de Bourbon, et il est le dernier des grands féodaux français pouvant s'opposer au roi lui-même.

Il était fils cadet de Gilbert comte de Montpensier, de Clermont et dauphin d'Auvergne, et de Claire de Gonzague. Les comtes de Montpensier formaient la branche cadette de la famille des ducs de Bourbons ; le duc Pierre II et sa femme Anne de France (ou de Beaujeu), n'ayant qu'une seule fille de santé fragile, se lièrent au jeune Charles dont Anne assura l'éducation.

Il finit par épouser en 1505 sa cousine Suzanne de Bourbon fille et héritière de Pierre II, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Forez et de la Marche et sire de Beaujeu, prince souverain de la principauté de Dombes et d'Anne de France. Ce mariage fait de lui le seigneur le plus riche d'Europe. Il est duc de Bourbonnais, d'Auvergne et de Châtellerauld ; comte de Clermont en Beauvaisis, de Montpensier, du Forez, de la Marche, de Gien et de Clermont en Auvergne ; dauphin d'Auvergne ; vicomte de Carlat et de Murat ; seigneur de Beaujolais, de Mercœur, du Roannais, de Combrailles, d'Annonay, de La-Roche-en-Rénier et de Bourbon-Lancy. Par son fief des Dombes, à l'est du Beaujolais, il est également vassal de l'empereur. Le tout représente plus de 26 000 kilomètres carrés. En 1507, il

accompagna Louis XII à Gênes, qui envisageait alors une quatrième expédition en Italie. Celle-ci s'engagea en 1509 et il combattit les Vénitiens à Agnadel.

En 1512, le roi le fit gouverneur du Languedoc et l'envoya combattre Ferdinand II d'Aragon qui menaçait la Navarre.

En 1515, il défendit la Bourgogne contre Maximilien 1er de Habsbourg, il dirigea une armée à Marignan. François 1er conquiert alors le Milanais et le nomma connétable et vice-roi du Milanais. Il défendit le Milanais contre les Impériaux, remporta quelques succès, mais fut rappelé en France en 1518.

Pierre II décédé, sa veuve Anne, ancienne Régente de France pendant la minorité de son frère Charles VIII, espérait que le duché échapperait par ce mariage aux menées de Louise de Savoie, mère du nouveau roi François 1er, qui voulait mettre la main sur les riches terres des Bourbons. Mais en 1521 sur ordre de François 1er, le connétable dut quitter ses terres incognito trouvant refuge auprès de l'Empereur Charles Quint. Le mariage orchestré par Anne de France fut une vaine parade, d'autant plus que les deux époux n'eurent pas d'enfants viables. En 1521, sa femme Suzanne mourut et Louise de Savoie, mère de François 1er, revendiqua les fiefs des Bourbons, en tant que petite-fille du duc Charles 1er de Bourbon.

Le procès qui s'ensuivit dura des mois et déshérita Charles et remit les biens des Bourbons à Louise de Savoie, malgré l'intervention d'Anne de France qui vivait toujours retirée à Chantelle.

Les affronts envers le connétable se multiplièrent également, si bien que sa position devint rapidement intenable. Le connétable engagea des négociations avec Charles Quint et dut finalement s'enfuir (1523). Ses biens, soit le dernier grand fief médiéval regroupant l'ensemble du Massif Central, furent confisqués et rattachés au domaine royal pour trahison. Humilié et pourchassé, il parvint à quitter le pays et fut nommé lieutenant général de l'Empereur Charles Quint en Italie ; il combattit les Français, remporta la bataille de Sesia où fut tué Bayard. Il envahit ensuite la Provence et assiégea Marseille, mais une armée de secours l'obligea à lever le siège. Il battit et fit prisonnier François 1er lors de la bataille de Pavie en 1525.

Abandonné par l'empereur, qui ne voulait pas satisfaire ses ambitions (c'est-à-dire récupérer ses possessions bourbonnaises et auvergnates), il se résolut à se créer une principauté en Italie, mit le siège devant Rome. Le 5 avril, l'armée bourbonienne est en vue de Rome, qu'elle attaque le 6 avant l'aube. Bourbon est tué pendant l'assaut : touché à l'aine par un coup d'arquebuse en escaladant un rempart, il tombe de son échelle et meurt quelques minutes plus tard. Pour le venger, ses troupes pillent la ville, et portent son corps dans la chapelle Sixtine où ils défilent et s'inclinent devant lui. Philibert de Chalon, prince d'Orange, qui était à la tête de l'avant-garde et avait pris le commandement à la mort de Bourbon, fit embaumer le corps avant de le faire enterrer dans la chapelle du château de Gaète (près de Naples).

1525 - Confiscation par la Reine Louise de Savoie, Régente de France (+1561)

12/ Charles de BOURBON (1523-1590), cardinal, Roi proclamé par la Ligue



Charles Ier de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen de 1550 à sa mort, frère puîné d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV, fils de Charles IV, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon. Il fut proclamé Roi en 1589 par la Ligue sous le nom de "Charles X" en vertu du principe de catholicité, contre son neveu Henri IV, mais il mourut avant d'avoir pu être sacré.

Évêque de Nevers à l'âge de dix-sept ans (1540-1545), puis de Saintes en 1544, il est cardinal en 1548, puis devient archevêque de Rouen en 1550. Il est de plus évêque de Nantes de 1550 à 1554, évêque de Carcassonne de 1550 à 1553 et à nouveau de 1565 à 1567 et légat du pape à Avignon de 1565 à 1590. En 1551, il est nommé lieutenant-général du gouvernement de Paris et Ile-de-France, pourvu de tous les bénéfices du cardinal de Châtillon. Il est l'abbé de l'Abbaye de Saint-Wandrille de 1569 à 1578 et de l'abbaye de Bourgueil.

Il est nommé évêque de Beauvais en 1572. Il se démet de cet évêché en 1575 par échange avec Nicolas Fumée, abbé de la Couture.

Le 18 août 1572, c'est lui qui unit Henri de Navarre et Marguerite de Valois à Notre-Dame de Paris. Il est le premier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, lors de la première promotion, le 31 décembre 1578.

En 1584, à la mort du duc d'Alençon, les ligueurs le considèrent comme l'héritier du trône de France, excluant de la succession tous les protestants. Henri III le fait arrêter et, en 1589, lorsque les ligueurs le proclament roi de France sous le nom de Charles X, il était toujours emprisonné à Fontenay-le-Comte. Il finit par renoncer lui-même à cette royauté, et reconnaît la légitimité de son neveu Henri IV. Il meurt l'année suivante. L'immense succession de Bourbon, qu'il avait recueillie, revient à la couronne, malgré d'interminables procès.

1616 - Don de Louis XIII au duc de Guise

13/ Charles de LORRAINE, duc de Guise (1571-1640)

Pce de Joinville, duc de Chevreuse, Pair de France, Gouverneur de Provence, Grand-Maître de France (*fils du Balafre et de Catherine de Clèves*)



Revente vers 1620

1/ Pierre SEGUIER (1588-1672)

Duc de Villemor et **Comte de Gien, Chancelier de France**, de l'Académie française (*fils de Jean, sgr d'Autry, conseiller au Parlement de Paris, et de Marie Tudert*)



Président à mortier au parlement de Paris ; garde des Sceaux, 1633 ; chancelier de France, 1635, duc de Villemor et pair de France.

Il scella, le 4 décembre 1634, les Lettres patentes de l'Académie et demanda à l'abbé de Cérizy qui les lui avait apportées, de faire partie de cette Compagnie : il fut nommé le 8 janvier 1635.

L'Académie pensa un moment lui faire partager le protectorat avec Richelieu ; elle se borna à inscrire son nom en tête du tableau des académiciens. Il fut nommé Protecteur, en 1643, à la mort de Richelieu ; pendant trente années, l'Académie tint ses séances en son hôtel, rue du Bouloi ; il se rendit fréquemment aux assemblées de la Compagnie, où il refusa le titre de « Monseigneur ». Il borna son protectorat à être l'arbitre des discussions qui se produisirent au sein de l'Académie ; son influence y fit entrer Ballesdens, Armand de Coislin, l'abbé de Chaumont et l'abbé de Montigny. Il protégea un certain nombre d'hommes de lettres auxquels il donnait l'hospitalité ; parmi eux les académiciens : Esprit, M. La Chambre, P. De la Chambre, G. Habert, Philippe Habert, Chaumont, Ballesdens, Priézac. Il pensionna sur le sceau Mézeray, Baudoin, Gombauld, Granier, etc.

« *Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi.* » (Voltaire).

Lorsque Séguier mourut, l'Académie lui rendit de grands honneurs. En outre

de son oraison funèbre prononcée par Mascaron, il y en eut une par l'abbé de La Chambre en l'église des Carmes où l'Académie fit célébrer un service religieux ; une autre encore fut prononcée, en présence de la Compagnie, à l'hôtel Séguier, par l'abbé Pierre Tallemant ; enfin, lorsque l'Académie dut quitter l'hôtel hospitalier, Charles Perrault fit un compliment à Mme la chancelière Séguier.

Quand Séguier fut nommé protecteur, il cessa d'être académicien et fut immédiatement remplacé le 3 février 1643.

D'où :

- **Marie X César, Mis de Coislin, puis Guy, Mis de Laval, dont les descendants suivront**
- **Charlotte, qui suit**

2/ Charlotte SEGUIER (1622-1704), comtesse héritière de Gien

X1 1639 **Maximilien de BETHUNE, duc de Sully** (*fils de Maximilien II et Françoise de Créquy, et petit-fils du grand Sully*)



- **D'où Maximilien Pierre, qui suit**

X2 **Henri de BOURBON, duc de Verneuil (1601-1682)**, Pair de France, Gouverneur du Languedoc, Evêque de Metz, abbé commendataire de Fécamp et de Saint-Germain-des-Prés (*fils légitimé du roi Henri IV et d'Henriette de Balzac ; Mise de Verneuil*), *sp*

3/ Maximilien Pierre de BETHUNE, duc de Sully (1640-1694)

Pce d'Henrichemont et de Boisbelle, Bon de Bontin, Vcte de Meaux et de Breteuil, Mis de Conty et de Rosny, Lieutenant général en Dauphiné, Gouverneur de Meulan, Pontoise....



X 1658 **Marie-Antoinette SERVIEN** (*filie d'Abel, Surintendant des Finances, et d'Augustine Le Roux*)

4/ Maximilien Henri de BETHUNE, duc de Sully (1669-1729)

Pce d'Henrichemont et de Boisbelle, Mis de Conty, **Cte de Gien**, Vcte de Breteuil et de Meaux, Pair de France, Lieutenant en Vexin, Gouverneur de Mantes et de Gien



St Simon le décrit ainsi :

...le duc de Sully en avait beaucoup et avait toujours été fort au goût du monde, mais jamais de celui du roi. Quoique gros, c'était le meilleur danseur de son temps, son visage et sa figure étaient agréables, avec beaucoup de grâce et de douceur. Toujours pauvre, toujours rangé, et se soutenant de peu avec honneur, peu d'esprit mais sage, et avait servi toute sa vie avec beaucoup de valeur, et peu de fortune. Je n'ai jamais su pourquoi le roi l'avait pris en une sorte d'aversion, si ce n'est qu'il ne fut jamais fort assidu à la cour, et qu'il était fort des amis de M. le prince de Conti....

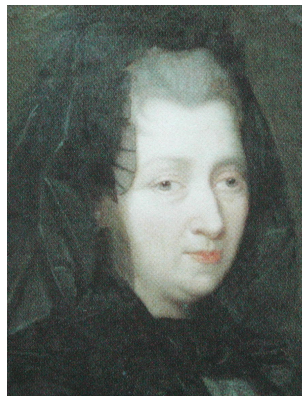
Amoureux de Mme de Vaux (veuve du fils du surintendant Foucquet), il l'épousera en secret. St Simon relate ce mariage dans ses Mémoires :

...Le chevalier de Sully, devenu duc et pair par la mort, sans enfants, de son frère aîné, dont la veuve venait de mourir, était depuis bien des années amoureux de la fille de la fameuse Guyon, dont il a été parlé ici en son temps, qu'elle avait mariée à de Vaux, fils aîné de l'infortuné surintendant Foucquet, dont elle était veuve sans enfants depuis plusieurs années. Il y avait longtemps que Marguerite Louise de Béthune, la duchesse du Lude, veuve, riche, sans enfants, qui avait été dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne pressait et faisait presser le duc de Sully, fils de son frère, de se marier. Son attachement pour Mme de Vaux la désolait, elle en craignait la vile alliance qui par l'âge, plus encore par l'excessif embonpoint, ne promettait pas d'enfants, qu'elle souhaitait passionnément de voir à son neveu. Elle lui promettait de lui donner tout son bien par un mariage sortable, et le menaçait de l'en priver, s'il poussait à bout un attachement si disproportionné et apparemment stérile ; mais l'affaire en était faite dans le plus grand secret, pour ne pas révolter la duchesse du Lude, et couler ainsi le temps en écartant tous les mariages jusqu'à sa mort, que l'âge et une goutte continuelle laissaient voir peu éloignée. Ce manège dura si longtemps, qu'il les ennuya tous trois. Sully, plus attaché que jamais à celle qu'il avait épousée, ne pouvait plus user sa vie dans la contrainte de ce secret. L'épouse aimée l'y poussait dans l'extrême désir du rang et de l'état qui serait la suite nécessaire et immédiate de la déclaration du mariage. Enfin la duchesse du Lude, excédée de la fermeté de son neveu, à esquiver et à rejeter tous les mariages, aima mieux savoir enfin où elle en était là-dessus. Il fallut employer bien des amis, des préparations, des motifs de conscience pour disposer la duchesse du Lude à souffrir un aveu si amer. Toutefois on y parvint, elle prit la chose en pénitence, reçut froidement son neveu, lui permit de déclarer son mariage et ne lui fit point de mal.

On eut plus de peine à la résoudre de voir la nouvelle duchesse de Sully, qui se hâta de prendre son tabouret, et qui prit sans peine tout le maintien d'une grande

dame avec assez d'esprit pour ne blesser personne par un si grand changement. Elle en avait en effet beaucoup, beaucoup de monde, de la lecture et de l'ornement, une beauté romaine, de beaux traits, un beau teint, et la conversation très aimable, avec beaucoup d'amis de tous les genres, et assez choisis en hommes et en femmes. Sa réputation fut toujours sans reproche; elle n'eut jamais d'autre attachement que celui qui fut couronné par la persévérance, et depuis même que le mariage secret leur avait tout permis, les bienséances et les dehors furent si exactement observés qu'il ne se put rien apercevoir entre eux. Le commerce de l'un et de l'autre avec leurs amis était honnête, et sûr; À la fin, les respects, les mesures, la patience de la duchesse de Sully, gagnèrent la duchesse du Lude, qui s'accoutuma à elle, et la vit chez elle avec une sorte d'amitié.

X secrètement en 1719 **Jeanne GUYON** (fille de Jacques, sgr du Chesnoy et de **Jeanne Bouvier, la fameuse « Mme Guyon »**) (veuve de Louis-Nicolas Fouquet, cte de Vaux, fils du Surintendant), sp



1704 – reprise par les héritiers de Marie Séguier

4/ Henri Charles du CAMBOUT de COISLIN

Duc de Coislin, évêque de Metz, de l'Académie française (fils d'Armand du Cambout, duc de Coislin, et de Madeleine du Halgouët, petit-fils de César, Mis de Coislin et de **Marie Séguier**, fille aînée du Chancelier, sœur de Charlotte)



Duc et pair, en 1710, à la mort de son frère à qui il succéda également à l'Académie le 2 juin et où il fut reçu le 25 septembre par l'abbé de Choisy. Il était évêque et prince de Metz depuis 1698, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, premier aumônier du roi en 1710. Ce prélat vertueux et charitable protégea les

gens de lettres ; il avait plusieurs riches bibliothèques, dont celle de Séguier ou de Coislin qu'il avait eue en héritage et qui contenait quatre mille manuscrits, qu'il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; elle fut en partie brûlée en 1793 ; le reste est à la Bibliothèque nationale ; il fit dresser de cette bibliothèque un catalogue très utile aux érudits qui y avaient librement accès.

« ...C'était un petit homme court et gros, singulier au dernier point, d'une figure comique et de propos à l'avenant, et souvent fort indiscrets, mêlé pourtant avec la meilleure compagnie de la cour, qu'il divertissait en se divertissant le premier; avec cela dangereux et malin, et un fort médiocre prêtre. Il se l'était fait par raison, malgré son père, qui était pauvre et qui, voyant son aîné sans enfants, voulait marier celui-ci. L'aîné était impuissant, celui-ci en était fort soupçonné, et n'avait point de barbe; son aîné était gueux, il ne voulut pas mourir de faim toute sa vie, et se tourna du côté des bénéfices. Dès qu'il fut prêtre, M. d'Orléans, sans en dire mot à son frère, pour lui éviter le chagrin d'un refus s'il en recevait un, demanda au roi sa survivance de premier aumônier, et l'obtint sur-le-champ. Avec cet établissement, le jeune homme ne douta plus de rien, et se livra au grand monde et à son humeur. Le roi ne le goûta jamais, et ne le souffrit qu'à cause de son oncle. Il eut beau le suivre à Orléans pour y travailler sous lui, cela ne lui produisit qu'une légère abbaye, et il n'avait que celle-là seule et point d'autre bien, lorsqu'il eut Metz..... (Saint Simon) »

4/ Marie-Henriette d'ALOIGNY, ctesse de Gien, vctesse de Meaux, baronne de Villemor et de Saint-Liébault (1663-1736)

(fille d'Henri Louis d'Alaigny, Mis de Rochefort-sur-Creuse, et de Madeleine de Laval, elle-même **fille de Marie Séguier**, cf. supra)



Sa mère était l'amie intime de Louvois.

Premier mariage avec Louis-Fauste de Brichanteau, à l'âge de 12 ans, avec dispense, le 14 septembre 1676, en présence et du consentement du Roi, de la reine, et de plusieurs princes et princesses du sang puisqu'il était son cousin germain.

Son premier mariage fut un désastre. Elle tombera enceinte de son amant qui deviendra son deuxième mari.

Dans ses Mémoires, Saint Simon raconte à l'année 1696 :

... La maréchale de Rochefort en fut la dupe, et bien qu'en conservant tout son dépit et que la place fût donnée, elle abandonna sa fille, de rage, qui fut renvoyée à Paris avec défense de paraître à la cour. Cette fille était mère de Nangis en premières noces, qui avait plus que mal vécu avec ce premier mari, et qui ruina son fils sans paraître, qui était très riche, qui devint grosse de Blansac qu'on fit revenir de l'armée pour l'épouser, et elle accoucha de Mme de Tonnerre la nuit même qu'elle fut mariée.

On ne pouvait avoir plus d'esprit, plus d'intrigue, plus de douceur, d'insinuation, de tour et de grâce dans l'esprit, une plaisanterie plus fine et plus salée, ni être plus

maîtresse de son langage pour le mesurer à ceux avec qui elle était. C'était en même temps de tous les esprits le plus méchant, le plus noir, le plus dangereux, le plus artificieux, d'une fausseté parfaite, à qui les histoires entières coulaient de source avec un air de vérité, de simplicité qui était prêt à persuader ceux même qui savaient, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y avait pas un mot de vrai; avec tout cela une sirène enchanteresse dont on ne se pouvait défendre qu'en la fuyant, quoiqu'on la connût parfaitement. Sa conversation était charmante, et personne n'assénait si plaisamment ni si cruellement les ridicules, même où il n'y en avait point, et comme n'y touchant pas; au demeurant plus que très galante tant que sa figure lui avait fait trouver avec qui, fort commode ensuite, et depuis se ruina pour les plus bas valets. Malgré de tels vices, et dont la plupart étaient si destructifs de la société, c'était la fleur des pois à la cour et à la ville; sa chambre ne désemplissait pas de ce qui y était de plus brillant et de la meilleure compagnie ou par crainte ou par enchantement, et avait en outre des amis et des amies considérables; elle était fort recherchée des trois filles du roi. C'était à qui l'aurait, mais la convenance de sa mère l'avait attachée à Mme la duchesse de Chartres plus qu'aux autres. Elle la gouvernait absolument. Les jalousies et les tracasseries qui en naquirent l'éloignèrent de Monsieur et de M. le duc de Chartres jusqu'à l'aversion: elle en fut chassée. À force de temps, de pleurs et de souplesses de Mme la duchesse de Chartres, elle fut rappelée. Elle retourna à Marly; elle fut admise à quelques parties particulières avec, le roi. Elle le divertit avec tant d'esprit qu'il ne parla d'autre chose à Mme de Maintenon; elle en eut peur, et ne chercha plus qu'à l'éloigner du roi (elle le fit avec soin et adresse), puis à la chasser de nouveau pour plus grande sûreté, et elle saisit l'occasion d'en venir à bout. On se moqua bien de la mère, d'y avoir consenti si inutilement pour la place qu'elle ne pouvait plus avoir, et par une sottise et folle colère d'honneur et de duperie; mais la fille demeura à Paris pour longtemps.

Marie-Henriette d'Aloigny, citée par Saint-Simon comme étant une intrigante, fut exilée de la cour de Versailles et vécut au château d'Ingrandes où elle y fit construire le logis XVIIe siècle et l'église du village (1698).

La duchesse de Chartres (Françoise Marie de Bourbon, Melle de Blois) était son amie.

A l'année 1710 :

...Ce même lundi, 2 juin, nous allames, Mme de Saint-Simon et moi, dîner à Saint-Maur avec Mme de Blansac, à qui Mme la Duchesse avait prêté le petit château, c'est-à-dire la maison que feu M. le Duc avait eue de la déconfiture de la Touanne, et qu'il avait enfermée dans ses jardins. J'ai assez expliqué ailleurs quelle était Mme de Blansac. J'ajouterai seulement qu'ayant mangé plus de deux millions à elle ou à Nangis, son fils du premier lit, et mieux encore sans avoir jamais, elle ni Blansac, montré aucune dépense, elle emprunta cette maison pour y prendre du lait, et y est demeurée vingt ans sans en sortir: sur la fin de sa vie elle revint à Paris, où elle devint riche par la succession de M. de Metz, qui jusqu'à la mort, lui dit et lui fit dire qu'il ne lui donnerait rien, et qui en même temps qu'il l'en persuadait lui avait tout donné, comme il parut par son testament. Les deux fils du premier et du second lit de Mme de Blansac ont été plus heureux que père et mère. Nangis est mort maréchal de France, chevalier de l'ordre et chevalier d'honneur de la reine avec toute sa confiance; l'autre, outre ce grand bien de M. de Metz, enrichi par d'autres voies dont il n'a négligé aucune, a eu un brevet de duc, en épousant une fille du duc de La Rochefoucauld. Il me faut passer cette courte digression assez mal placée, mais dont je n'aurais su où placer mieux la singularité. ...

X1/ Louis-Fauste de BRICHANTEAU, Mis de Nangis , d'où post.

X2/ 1691 **Charles de LA ROCHEFOUCAULD, cte de Blanzac**



5/ Louis de LA ROCHEFOUCAULD, duc d'Estissac et de Liancourt, cte de Gien (1695-1783)

X **Marie de LA ROCHEFOUCAULD**, dame d'Aubijoux

1736 – Vente

1/ Claude Henry FEYDEAU de MARVILLE (1705-1787)

Mis de Dampierre-en-Burly, **Cte de Gien**, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police de Paris, (fils de Claude, sgr de Marville, et de Bonne Courtin) s. post. directe



« d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même »

Seigneur et comte de Gien, marquis de Dampierre. Né le 27 juin 1705. Fils de Claude de Feydeau (1638-1723), seigneur de Marville, et de Bonne Courtin de la Beuvrière (1663-1735), dame de Bois-Barry de Dampierre. Marié le 23 juillet 1738, en l'église Saint-Nicolas des Champs de Paris, à Louise Adelaïde Hérault de Vaucresson, fille de René Hérault, lieutenant général de police de Paris.

Conseiller au Parlement en 1726. Maître des requêtes et conseiller honoraire au Parlement en 1736. Président au Grand Conseil. Il succède à son beau-père Hérault comme lieutenant général de police de Paris le 21 décembre 1739.

A la mort du cardinal Fleury, il se voit enjoindre par Maurepas de le mettre en état de rendre compte au Roi "de tout ce qui se passait dans Paris et de tout sur quoi il serait nécessaire de prendre ses ordres". Il obtint de Louis XV une audience réglée tête à tête chaque lundi.

Ayant mécontenté la favorite Madame de Pompadour, il perd sa charge le 27 mai 1747.

"Feydeau de Marville fut un magistrat diligent qui sut obtenir de grands progrès dans l'assainissement et l'embellissement de notre ville, l'organisation des transports, le développement des spectacles, la police des rues,..." (Débat des assemblées du Conseil municipal de Paris, 8 avril 1958).

Son ordonnance du 10 octobre 1741 défend aux pâtisseries, confiseurs et "autres gens qui font profession de sucre" d'utiliser des colorants chimiques et leur enjoint de n'employer que des substances naturelles à base de fruits et de plantes comestibles.

Son ordonnance du 10 juillet 1742 prohibe la vente d'huile de pavot, ou huile d'oeillet présentée sous le nom d'huile d'olive, ou mélangée à elle, "ce qui fait un tort infini à ceux qui en mangent et est capable d'altérer leur santé".

1738 Louise Adélaïde HERAULT de VAUCRESSON (*filie de René Hérault, Lieutenant de Police à Paris*, et Marie Durey de Mesnières)



.....

1778 : lègue à son petit-neveu :

2/ Charles-Henri de FEYDEAU (1754-1808)

Marquis de Brou et de Dampierre-en-Burly, comte de Gien, conseiller d'Etat, Intendant



Château de Brou (Brou-sur-Chantereine, 77)

X 1758 **Marie Gabrielle de LAMOIGNON-BASVILLE** (*fille de **Chrétien-François de Lamoignon, Mis de Basville**, Président à Mortier du Parlement de Paris, Chancelier des Ordres du Roi, **Garde des Sceaux** de France ; et Marie-Elizabeth Berryer*)



D'où :

- *Claude Charles Henry, mis de Brou, d'où post...*
- *Marie-Anne X Anatole Le Clerc, Mis de Juigné, d'où post...*
- **Paul, qui suit**

3/ Paul de FEYDEAU (1799-1824)

Vend le château de Gien au Département du Loiret en 1823

X **Eulalie de THOLOZAN** (*fille de Jean-Baptiste, mis de Tholozan, Mal de Camp sous la Restauration, et d'Eulalie de Blaisy, elle-même veuve d'Emmanuel Poudre, **châtelain de Guermantes (77), où toute la famille demeure***), sp



(X2 Jules de Chastenet de Puységur)
